

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-531
Devis Date	4 mars 2024
Valable jusqu'à	4 mars 2024
<b>Total</b>	<b>4 890,00 €</b>

**A l'attention de**

Maryam BELHADJ  
belhadjmaryam93@gmail.com

Retrouvez des photos de votre chambre [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel THE RESIDENCE MAURITIUS 9 nuits chambre coloniale vue jardin demi pension incluse 29 avril au 8 mai 2024 2 adultes	2 552,06 €	2 552,06 €
1	Vols A/R TURKISH AIRLINES Départ de Paris le 28 avril 2024 à 19h50, arrivée le 29 avril 2024 à 12h35 à l'île Maurice (escale 1h20 à Istanbul), Retour le 8 mai 2024 depuis l'île Maurice à 20h05, arrivée à Paris le 9 mai 2024 à 09h35 (escale 1h45 à Istanbul).	2 337,94 €	2 337,94 €

Sous Total	4 890,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>4 890,00 €</b>

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)**

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours

avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera FZZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---